Image not found or type unknown

urgent facture free injuste

Par **benhichenne**, le **08/08/2012** à **01:40**

Bonjour,
voila j'ai un problème sur ma facture avec free
depuis décembre 2011 j'ai prescrit au forfait adsl de free 29.90 € par mois (le classique)
mais depuis avril 2012 mais facture monte en flèche et voici les détails :
Août 2012 58.49 Euros
Juillet 2012 42.47 Euros à payer
Juin 2012 46.95 Euros à payer
Mai 2012 60.83 Euros
Avril 2012 111.39 Euros

se sont des montants comme vous pouvez le constaté pas normal, j'ai vérifier mes facture en détail et regarder tout les sites vu sur le net , ses montant ne sont pas justifier, il me facture les facture du mois précédant. donc depuis le mois de juin j ai faite opposition a ma banque et je fait une résiliation. même avec la résiliation qui était prie par mon opérateur actuelle, free a continuer a me facturer comme vous pouvez le constatée alors que ma ligne l'on coupé directement après avoir fait mon opposition.
aujourd'hui il m'ont envoyer un e mail venant de la Compagnie Française de Recouvrement (CFR) que mon fournisseur d'accès à internet, Free, les a chargé de mon dossier
et que si je ne paye pas il vont faire :
-Mise en procédure judiciaire avec demande de condamnation à votre encontre
Saisie du tribunal afin d'obtenir un titre exécutoire (par ex une Injonction de Payer)
-Augmentation légale de votre dette (dommages et intérêts légaux, intérêts au titre de l'article 700)
-Saisie conservatoire sur vos biens meubles, marchandise ou véhicules
-Saisie sur vos salaires ou autres rémunérations
-Saisie de vos comptes bancaires
a partir de sa je commence a vraiment paniquée pourtant je sais que ses eux qui on tord pas moi, j'ai besoin de votre aide, doit je paye ? ou non car je n'ai fait pas fait erreur
merci d'avance

Copyright © 2025 Légavox.fr - Tous droits réservés